

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **3 novembre 2014**

Décision n° **B-2014-0406**

commune (s) :

objet : Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Alain Galliano pour une mission à Canton (Chine)

service : Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Laurent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 27 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mardi 4 novembre 2014

Présents : M. Collomb, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, MM. Lung, Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Chabrier, Gouverneyre, Longueval.

Absents excusés : M. Kimelfeld, Mme Guillemot (pouvoir à M. Le Faou), MM. Philip (pouvoir à Mme Picot), Galliano (pouvoir à M. Rousseau), Passi (pouvoir à M. Claisse), Brachet (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Vessiller, Cardona (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Lebuhotel.

Bureau du 3 novembre 2014**Décision n° B-2014-0406**

objet : **Mandat spécial accordé à M. le Vice-Président Alain Galliano pour une mission à Canton (Chine)**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des assemblées et de la vie institutionnelle

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 21 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.17.

A l'occasion du 50° anniversaire des relations diplomatiques entre la France et la Chine, différents événements initiés par la Communauté urbaine de Lyon ont permis de relancer le partenariat existant entre la Communauté urbaine et Canton.

Dans le cadre de sa délégation, monsieur le Vice-Président Alain Galliano a été invité à se rendre du 26 au 30 novembre 2014 à Canton (Chine).

A cette occasion, monsieur le Vice-Président Alain Galliano définira les grands axes à court et moyen terme de la coopération entre Lyon et Canton, participera à des réunions de travail avec les acteurs institutionnels de Canton et interviendra lors des conférences internationales "China Friendship Cities" et "Guangzhou Urban Innovation". La représentante de l'Institut Franco-Chinois de Lyon sera associée à cette mission avec pour objectif de compléter les partenariats existants avec les institutions chinoises.

Conformément à l'article L 2123-18 du code général des collectivités territoriales, le Bureau doit donner un mandat spécial aux élus concernés. Les frais nécessités par l'exécution de ce mandat spécial seront remboursés en fonction des frais réels sur présentation des pièces justificatives ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Accorde un mandat spécial à monsieur le Vice-Président Alain Galliano pour une mission du 26 au 30 novembre 2014 à Canton (Chine).

2° - Précise que la présente décision vaut ordre de mission.

3° - Les frais engagés pour ladite mission seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6532 - fonction 021 - opération n° 0P28O2201.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 novembre 2014.